

SITUATION EN CÔTE D'IVOIRE
AFFAIRE
LE PROCUREUR c. LAURENT GBAGBO

ANNEXE 33
PUBLIQUE

Article intitulé « Côte d'Ivoire : des proches de Laurent Gbagbo, dont son fils, remis en liberté provisoire » publié le 5 août 2013 sur le site Internet Le Monde

Côte d'Ivoire : des proches de Laurent Gbagbo, dont son fils, remis en liberté provisoire

Le Monde.fr avec AFP | 05.08.2013 à 18h05 • Mis à jour le 05.08.2013 à 18h29

Quatorze personnalités proches de l'ex-président ivoirien Laurent Gbagbo, dont son fils Michel, détenues après la sanglante crise postélectorale de 2010-2011, ont obtenu une mise en liberté provisoire, a annoncé lundi 5 août le ministère de la justice.

Lire : "Côte d'Ivoire : Michel Gbagbo, fils de l'ex-président, porte plainte à Paris" ([/afrique/article/2012/06/25/cote-d-ivoire-michel-gbagbo-fils-de-l-ex-president-porte-plainte-a-paris_1724419_3212.html](http://afrique/article/2012/06/25/cote-d-ivoire-michel-gbagbo-fils-de-l-ex-president-porte-plainte-a-paris_1724419_3212.html))

Cette mise en liberté provisoire a été accordée "d'office par la chambre d'accusation" du tribunal d'Abidjan, selon un communiqué du ministère lu à la télévision publique RTI. "Il ne s'agit que de mise en liberté provisoire, les procédures en vue de jugements poursuivent leur cours et connaîtront sûrement leur dénouement d'ici à la fin de l'année", a précisé le texte.

Outre le Franco-Ivoirien Michel Gbagbo, Pascal Affi N'Guessan, ex-patron de l'ancien parti au pouvoir, le Front populaire ivoirien (FPI) et Justin Koua, responsable de la jeunesse du FPI, figurent parmi les personnes libérées.

Huit responsables proches de l'ancien régime, dont l'ex-premier ministre Gilbert Aké N'Gbo et son ministre de l'économie, Désiré Dallo, avaient bénéficié de la liberté provisoire à la fin de 2012. Ces mesures de liberté provisoire interviennent à l'avant-veille des festivités marquant l'anniversaire de l'indépendance de la Côte d'Ivoire prévues pour le 7 août.

SIMONE GBAGBO RESTE EN PRISON

La justice ivoirienne avait annoncé, le 10 juillet, le jugement de plus de 80 responsables pro-Gbagbo, dont l'ex-première dame Simone Gbagbo, en cour d'assises pour leur implication présumée dans la crise. Cette dernière n'a pas bénéficié de la mesure de liberté provisoire.

La plupart des personnalités dont la libération a été annoncée lundi avaient été arrêtées et inculpées, notamment d'atteinte à la sûreté de l'Etat et d'infractions économiques, à la fin de la crise postélectorale, et incarcérées dans le nord du pays.

Née du refus de Laurent Gbagbo de céder le pouvoir à Alassane Ouattara après sa défaite à la présidentielle de novembre 2010, la crise a fait quelque 3 000 morts et a été l'aboutissement d'une décennie de tourmente. [M. Gbagbo est détenu depuis la fin de 2011 à La Haye par la Cour pénale internationale \(CPI\)](http://afrique/article/2013/02/19/ouverture-de-la-confirmation-des-charges-contre-laurent-gbagbo-devant-la-cpi_1834706_3212.html) ([/afrique/article/2013/02/19/ouverture-de-la-confirmation-des-charges-contre-laurent-gbagbo-devant-la-cpi_1834706_3212.html](http://afrique/article/2013/02/19/ouverture-de-la-confirmation-des-charges-contre-laurent-gbagbo-devant-la-cpi_1834706_3212.html)), qui le soupçonne de crimes contre l'humanité. La CPI a également émis, à la fin de 2012, un mandat d'arrêt contre Simone Gbagbo. Le régime d'Abidjan n'a toujours pas donné de réponse.